



### Le Châtelet-en-Brie :

A environ 60km de Paris : prendre l'A4 puis la N104  
Situé sur la D605, entre Melun et Montereau-Fault- Yonne.



**le parcours :**



## SECTION ATHLETISME DE L'UNION SPORTIVE DU CHÂTELET-EN-BRIE



# LES FOULEES DU CHÂTEAU DES DAMES



# Dimanche 15 juin 2014

## 10 km - Départ à 10h00

**500m et 1000m (courses enfants) - départs à 9h30 et 9h45**  
Stade G. Foucher route de Féricy 77820 Le Chatelet-en-Brie

Renseignements : <http://usc-athle.fr>

Tél : 06.82.75.61.97

## REGLEMENT

**Organisateur:** USC athlétisme et la municipalité

**Inscriptions :** Le bulletin d'engagement et la copie du certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an ou la photocopie de la licence en cours doivent être envoyés à l'*USC Athlétisme - Mairie du Châtelet-en-Brie 77820* accompagnés du règlement. La date limite d'envoi est fixée au mardi 10 Juin 2014. Inscriptions sur place le dimanche 15 Juin 2014 à partir de 8h30 et au plus tard 15' avant le départ de la course. Si l'épreuve est annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué. Le parcours de 10km se déroule sur une seule boucle avec signalisation tous les kilomètres par panneau. Horloge à l'arrivée.

**Retrait des dossards :** Les dossards sont à retirer au stade G. Foucher le dimanche matin à partir de 8h30.

<b>Date, horaire et tarif :</b>	500m	course enfant (G/F) : Ecole d'Athlétisme - Poussin	9h30	2€
	1000m	course enfant (G/F) : Benjamin - Minime	9h45	3€
	10km	à partir de Cadet (H/F)	10h00	12€ (14€ sur place)

**Logistique et ravitaillement :** un poste de ravitaillement sera présent au 5ème km et à l'arrivée. Douche.

**Service médical :** Secours assuré sur place.

**Récompenses :** Une coupe ou équivalent au trois premiers du classement général (H/F), une coupe ou équivalent aux trois premiers de chaque catégorie (CA, JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4), une récompense 1er Châtelain et 1ère Châtelaine. Récompenses non cumulables. Un souvenir à chaque concurrent en échange du dossard.

**Classement :** Affichage des résultats au fur et à mesure de la saisie informatique et le lendemain sur site ([usc-athle.fr](http://usc-athle.fr)).

**Sécurité :** Assurée par la police municipale et les bénévoles commissaires de course pédestres aux carrefours.

**Responsabilité :** Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossards.

**Antidopage :** Conformément à la loi 99-223 du 29 mars 1999 relative à la protection de la santé et des sportifs, à la lutte contre le dopage, la participation à l'épreuve est subordonnée à la présentation d'une licence sportive d'athlétisme compétition ou loisir, option running de l'année en cours. Aucune autre licence ne sera prise en compte. Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre-indication de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Cette pièce sera conservée par l'organisation. Tout dossier incomplet ne comportant pas ces documents ne sera pas validé.

**Information et liberté :** Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse, et si possible numéro de dossard.

**Droit à l'image :** J'autorise expressément les organisateurs de l'épreuve ainsi que les ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixe ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître lors de ma participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans la France entière et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## LES FOULEES DU CHÂTEAU DES DAMES 2014

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 15 Juin 2014



Inscription complète à envoyer avant le mardi 10 Juin 2014

- |                          |       |                   |
|--------------------------|-------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | 500m  | } Courses enfants |
| <input type="checkbox"/> | 1000m |                   |
| <input type="checkbox"/> | 10km  |                   |



NOM : ..... Prénom : .....

Année de naissance : ..... Sexe : M F

Nom du Club : .....

N° de Licence (joindre obligatoirement la photocopie) : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Je reconnais et accepte que le seul fait de mon inscription me soumet à l'ensemble des dispositions du règlement des Foulées du Château des Dames.

Date : ...../...../..... Signature \*:

(\* Pour les mineurs signature du représentant légal obligatoire)